

Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique

Deuxième journée d'étude du RÉSEAU D'ÉQUIPES EN ANALYSE DE TEXTES ET DES DISCOURS, Co-organisée par le Céditec (Malika Temmar), le Cenel (Marie-Anne Paveau), le Syled-Cediscor (Sandrine Reboul-Touré), le Celted (Michelle Lecolle, Guy Achard-Bayle), le Ladisco/Ci-dit (Laurence Rosier).

METZ 8-9 NOVEMBRE 2007, ACCUEIL PAR LE CELTED

Présentation

Si, comme le dit Marina Yaguello¹, tout locuteur exerce une activité métalinguistique inconsciente, il est en réalité fréquent que cette activité fasse explicitement l'objet d'une observation réflexive ; et, parmi les niveaux de l'analyse linguistique, le lexique est peut-être celui sur lequel se concentre le plus naturellement le sentiment linguistique des locuteurs non spécialistes. Associant une forme à un contenu « plein », supposé entretenir un rapport étroit au monde, le lexique apparaît en effet, à tort ou à raison, comme le plus immédiatement palpable.

De fait, le lexique apparaît fréquemment comme un lieu de débat, que ce soit dans le cadre de son apprentissage, dans le sentiment plus ou moins net de son évolution, ou encore de par son utilisation dans les discours publics. En effet, borné dans sa forme, mais souvent évanescent dans son sens, il s'inscrit en outre dans un rapport étroit et complexe avec la culture et les pratiques sociales, mais aussi avec les changements sociaux, qu'il ne reflète pourtant que de manière imparfaite. C'est pourquoi il fait l'objet d'accords ou de désaccords intersubjectifs, est susceptible d'ajustements constants, et peut être discuté par les professionnels de l'écriture, ou du langage au sens large du terme, dans le cadre de leur pratique (écrivains, éditeurs, journalistes, enseignants, rédacteurs de textes de loi). De ces échanges, de ces observations, les discours, spontanés ou construits, conservent la trace.

Nous nous intéresserons ici aux discours non savants sur le lexique, que celui-ci soit envisagé dans son sens ou sa forme, et, par là, au sentiment linguistique des locuteurs, dans son expression non sollicitée.

Comment s'exprime ce sentiment linguistique ? Sur quels arguments se base-t-il ? Quels propos sert-il ? Que révèle-t-il de l'évolution du lexique ?

Le propos concerne des questions aussi diverses que :

- la perception des changements de sens ou de forme du lexique,
- l'intégration au lexique d'unités étrangères,
- les usages rhétoriques, ou jugés manipulateurs du lexique,
- l'adéquation de l'usage du lexique dans le rapport mot/chose,

¹ Yaguello M., 1981, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil.

mais aussi, notamment :

Martin R., 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF.

Culioli A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, Paris-Gap, Ophrys.

- l'adéquation du lexique employé à la situation de discours,
- les mots de l'autre et, notamment, les « jargons », et les réticences qu'ils suscitent,
- la dénomination de faits inédits, étranges ou étrangers,
- l'expression dans le lexique de faits de société ressentis comme problématiques politiquement et/ou socialement – le tabou social.

Il peut prendre pour terrain d'étude différents corpus, dont on propose, à titre d'exemples, ceux émis dans le cadre de discours littéraires, médiatiques ou juridiques, mais aussi les échanges oraux, ou encore ceux provenant de l'internet (forums et blogues), etc.

Finalement, on pense ici, par le biais de la compétence lexicale exprimée du locuteur, obtenir des éléments d'observation sur les relations entre le social et le linguistique, sur le rapport, jamais neutre, du locuteur à sa langue et, peut-être, une perception du changement linguistique.

- Beacco J.-C. (dir.), 2004, *Langages* 154, « Représentations métalinguistiques ordinaires et discours », Paris, Larousse.
- Benveniste E., 1974, « Lexique et culture », In *Problèmes de linguistique générale tome 2*, Paris, Gallimard., pp. 241-280.
- Houdebine A.-M., 2002, *L'imaginaire linguistique*, Paris, l'Harmattan.
- Julia C., 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, PSN.
- Lafontaine D., 1986, *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.
- Nyckees V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin.
- Rey-Debove J., 1978, *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert.

Résumés des communications

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI, Université Paul Verlaine-Metz - CELTED / UMR-CNRS 7597

Éléments d'analyse des propos sur la langue dans les proverbes.

Les proverbes, marqués souvent par une origine populaire, nous laissent entrevoir ce que les communautés de locuteurs ont validé et reconduit au fil des siècles comme enseignements et expériences. À partir d'un corpus rassemblant des proverbes français, espagnols et italiens portant sur la langue, attestés à la Renaissance dans des proverbiers, textes littéraires ou textes sur la langue, il s'agira d'esquisser des réponses à trois questions : qu'est-ce qui est dit sur la langue, comment et où ?

Les deux premières parties portent sur l'énoncé proverbial proprement dit. J'analyserai tout d'abord la représentation de la langue dans les proverbes. Parmi les valeurs ou qualités attribuées à la langue, nous trouvons prioritairement exprimées celles d'une norme

rhétorique, d'un pouvoir exercé par la prise de parole, de l'engagement contracté par le discours, de l'action liée à la parole, de la parole comme moyen de manipulation, etc. Ensuite j'étudierai les mots employés pour exprimer ces valeurs. Le sens propre est exprimé par des verbes comme *dire*, *parler*, *se taire* et des substantifs comme *langue*, *parole*, etc. Le sens figuré est pris en charge par des comparaisons et des métaphores. Enfin la dernière partie permettra d'envisager le proverbe comme activité de discours. Il conviendra d'examiner les contextes dans lesquels les locuteurs argumentent et qualifient la situation nouvelle grâce à l'emploi de ces proverbes. Ces éléments d'analyse seront enfin regroupés pour donner de façon synthétique un aperçu des propos sur la langue répétés par les communautés.

Bibliographie (provisoire) :

- Anscombe Jean- Claude, « Reflexiones críticas sobre la naturaleza y el funcionamiento de la paremias », *Paremia* 6, Madrid, 1997.
- Anscombe Jean-Claude, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue française*, n°102, 1994.
- Anscombe Jean-Claude (éd.), *Langages - La parole proverbiale*, n° 139, septembre 2000.
- Berkowitz C., « The *quaderno de refranes castellanos* of Juan de valdés », *The Romanic Review*, vol. XVI, Columbia University Press, 1925.
- Cuartero Sancho Pilar, « Origen grecolatino de refranes castellanos del Siglo de Oro », *Paremia* 2, Madrid, 1993.
- Dialogue et Intertextualité, Europe XVI-XVII*, sous la direction d'Anne-Marie Chabrolle-Cerretini et de Véronique Zaercher, n°6, Université de Nancy II, Sarreguemines, 2005.
- Dubois Claude-Gilbert, *Mythe et langage au seizième siècle*, Bordeaux, Éditions Ducros, 1970.
- Meschonnic Henri, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des Sciences Humaines*, Rhétorique du proverbe, n°163, 1976.

**Laurence ROSIER, Sophie WEVERBERGH, Université Libre de Bruxelles - Ladisco/Ci-dit
« Madame Lexica, sociolinguiste d'occasion »**

ou

**Langage, spontanéité et purisme ordinaire dans des corpus de discours « érotique
savant » sur internet.**

Au début du XVII^e siècle encore, une certaine franchise avait cours, dit-on. Les pratiques ne cherchaient guère le secret ; les mots se disaient sans réticence excessive, et les choses sans trop de déguisement ; on avait, avec l'illicite, une familiarité tolérante.

(Michel Foucault, *Histoire de la sexualité* : tome 1 « La volonté de savoir », p. 9).

Sertissez, Messieurs, sertissez Cela bifrons, bivalve, bifide, Cela lauré de mots choisis. Que je flagelle à l'envi
Cela, au fouet bipartite de la syntaxe !

(Blog de Dominique Autié blog-dominique.autie.intexte.net)

Nous allons dans cette communication traiter des pratiques spontanées sur la langue, pratiques relevant de la constellation du discours puriste, conçu comme une pratique métalinguistique fondée en partie sur l'idée de *pureté* de la langue.

Le discours sur la pureté de la langue dépasse de loin la question linguistique pour s'interroger sur la notion même de pureté et sa conception sociologique, au travers des contextes socio-historiques où il apparaît : la pureté du sang ou de la filiation n'est pas la pureté religieuse, le discours puriste n'est pas un mais fragmenté aux travers des réactions et transformations qu'il fait subir à « la langue » et à ses mécanismes de circulation.

Il nous a semblé intéressant de nous pencher sur un corpus relativement tabou, qui rejoint les préoccupations de Michel Foucault sur les procédures de contrôle et de circulation des discours tabous, comme celui de la sexualité, en l'articulant au discours spontané produit sur la langue.

Nous avons choisi de travailler sur un corpus ouvert composé des discours tenus sur les mots à partir de sites où la dimension sexuelle est articulée à un discours esthétique, littéraire, linguistique et politique, une sorte d'érotisme « savant », qui va du site des écrivains Alina Reyes ou Dominique Autié ou encore celui de Michèle Causse (qui use des néologismes *androlecte* et *sexolecte* pour désigner : « le langage sexisant et sexualisant que parlent tous les humains. Élaboré par le détenteur du phallus dominant, il instaure l'inégalité entre les animés de l'espèce dite humaine. Le seul sexolecte existant est l'androlecte » in www.michèle-causse.com) au boudoir de Mademoiselle X (sur lequel les internautes discutent étymologie, richesse lexicale, polysémie, pureté de la traduction, etc.) en passant par les sites militants homosexuels comme celui de la croisière qui organisent des ateliers sur le langage sexiste et anti-sexiste (adresse du site : bangbang1969.free.fr).

Quelques exemples :

Bref, il y a tellement de choses à commenter sur chacun de ces mots que j'en perds les pédales. Au début de ce texte, je parlais des garçons en quête d'identité qui font leur coming out. On a besoin de mots pour nommer cette identité. Ma première conclusion est qu'une identité de pédé se construit essentiellement sur des insultes. Il ne peut en être autrement à moins d'inventer un mot. La langue est finalement d'une importance capitale. Par exemple dans la langue allemande, il existe le mot "Schwuler" (a fortiori intraduisible) qui n'est pas l'équivalent de "gay", ni de "homosexuel" et qui peut être utilisé comme insulte ou comme définition (Madame Lexica sur bangbang1969.free.fr/pageshtml/bangbang2/lesPDenfran%E7ais.htm)

Saviez-vous que le mot "lanterne" signifiait dans les textes de poésies médiévales les organes génitaux de la femme. L'on utilisa ce mot justement pour exprimer, dans toute sa symbolique, la partie du corps de la

femme que l'amant devait chercher, le soir, avec l'aide d'une lanterne, parce que celle-ci était couverte de plusieurs épaisseurs de vêtements. (Blog de mademoiselle K : <http://radioerotic.typepad.com/monamour/>)

Gamahucher Nuoc-Mâm dans la réserve, entre deux palettes de miettes de crabe "Impérial", why not ? Mais qu'on lui enseigne avec rigueur l'orthographe de mon nom, pour le registre d'importation de la supérette thaï de la rue Denfert-Rochereau où elle est employée aux écritures (Blog de Dominique Autie : blog-dominique.autie.intexte.net)

Malika TEMMAR, Université Jules Verne de Picardie - CÉDITEC

Les commentaires méta-énonciatifs dans le discours phénoménologique merleau-pontyen

A quelques endroits du *Visible et l'invisible*, selon un phénomène réflexif, le discours merleau-pontyen se rapporte sur lui-même en se désignant comme procès de signification. Les formules, segments qui accompagnent ou introduisent à la méta-énonciation comme : „ce que nous appelons chair, c'est ..." balisent en un sens le texte et sont des outils précieux pour le lecteur. S'il veut comprendre le texte dans son intégralité, le lecteur doit prendre en compte ces commentaires.

„Mais est-ce là toute la vérité et peut-on donc la formuler en disant qu'il y a l'En Soi comme position et que le Pour Soi n'existe comme négation ? Cette formule est évidemment abstraite : à la prendre à la lettre, elle rendrait impossible l'expérience de la vision (...)" p.106, *Le Visible et l'invisible*.

Tout en constituant le „dictionnaire" de sa philosophie, Merleau-Ponty semble faire appel à un certain „sentiment linguistique", ce sentiment s'accompagne en creux d'une réflexion plus large sur l'écriture philosophique en général et l'écriture phénoménologique en particulier.

Nous proposons une étude de ces opérations internes de définition en nous demandant pourquoi telle formule est préférée par rapport à telle autre, en mettant en valeur les jeux de concurrences implicites entre plusieurs termes possibles. Dans quelle mesure l'usage du lexique en philosophie subit-il des variations par rapport à l'usage spontané ? Notre question sera de savoir d'une part comment le texte philosophique opère le choix de ses termes en gérant certains problèmes philosophiques qui lui sont propres. D'autre part, nous chercherons à dégager, à travers ces procédés, la figure de lecteur que construit en creux le philosophe.

Nous choisissons de travailler sur le *Visible et l'invisible*, qui présente pour nous l'intérêt de se situer entre le discours savant et le discours spontané : ce texte inachevé n'était pas destiné à être lu tel quel, sorte de „brouillon philosophique", on y trouve une écriture en exercice qui nous paraît intéressante à considérer.

**Que dit/disent « Les mots pour le dire » ?
Les stratégies et les enjeux de cette rubrique hebdomadaire du *Monde***

Cadre général pour justifier le choix de ce corpus :

Le lexique est ici un lieu de débat, en discours public (médiatique), tenu par des professionnels du langage (ici, journalistes) qui produisent un discours construit conscient de son objet.

Pour introduire, je présenterai brièvement :

- l'origine de la rubrique
- son emplacement et son nom
- ses auteurs : journalistes (et non des experts invités – en particulier, linguistes)

La réflexion portera sur les points suivants (à élaguer sans doute d'ici novembre) :

- les objets d'étude de la rubrique : mots ou locutions ; le lien affiché avec l'actualité
- caractéristiques de ce discours métalinguistique : format d'article ? catégories linguistiques utilisées (syntaxiques, morphologiques, lexicologiques...) ? types de références (savantes / doxiques / discours quotidiens / discours politiques...)
- comment se situe le scripteur : expert ? locuteur naïf ? amoureux de la langue ? etc.

C'est donc ici le type de sentiment linguistique qui est à interroger, à partir duquel s'élabore une certaine figure de locuteur, oscillant entre des commentaires de nature épi- et métalinguistique. En particulier, on remarque une ambiguïté (savamment ?) entretenue entre le mot / la chose.

N'y a-t-il pas un « effet Alain Rey » (qui officiait sur France Inter) ? L'expertise, relative, et sans l'autorité universitaire : plus-value pour *Le Monde* (et pour la langue) ?

Cela m'amènera à m'intéresser, au total, à l'enjeu du projet du *Monde*. Comment le situer par rapport à la concurrence, notamment « Le plaisir des mots » de Claude Duneton dans *Le Figaro littéraire* hebdomadaire ?

Corpus : deux mois de livraison du *Monde*.

**À propos des *mots* dans les comptes rendus de lecture :
statuts signalés et fonctionnements discursifs**

Je présenterai des usages de commentaires lexicaux qui sont à mi-chemin entre l'usage « profane » des explications improvisées dans les discours quotidiens, et celui des « spécialistes » de la langue, les linguistes. Mon corpus est issu de la revue *Esprit*, que l'on pourrait caractériser comme une « revue savante grand public ». Plus précisément, ce sont les comptes rendus de lecture publiés dans cette revue en 2005 qui feront l'objet de mon étude – étude qui constitue donc le commentaire linguistique d'une activité discursive ressortissant elle-même au commentaire. Une entrée, dans le corpus numérisé, par le mot clé *MOT* signalant un métacommentaire nous a fourni un sous-corpus de 45 occurrences qui présentent, dans le cadre de différentes opérations discursives, l'expression d'un « sentiment linguistique ».

En fonction du livre et de l'aspect commenté, le statut du mot comme outil discursif est signalé par des désignations variées : les commentateurs sont en quête d'un « mot juste » ou d'un « vrai sens » aptes à fournir de la précision, assortis d'une « foi dictionnaire » et d'explications étymologiques ; ou au contraire ils allèguent ces valeurs afin de signaler la « fausseté » des mots discutés dans l'œuvre ; ou encore ils mettent en scène la puissance métaphorique des mots comme outils (« la guerre des mots ») et leur aptitude à se prêter à des jeux de signifiants dans les œuvres de bons écrivains.

Ces exemples seront présentés dans le cadre de ce que nous appelons les « projets discursifs » des comptes rendus, dans lesquels importent aussi bien les aspects de l'œuvre choisis par les commentateurs que la démarche adoptée dans le commentaire, dont la plus saillante consiste à *définir* le caractère intéressant de l'œuvre ou de l'auteur en question. Pour montrer quels procédés textuels concernant le statut et l'usage des mots sont à l'œuvre dans un texte de commentaire, nous présenterons un compte rendu entier : le projet consiste à *définir* un poète par des désignations successives, en partant de prédiscours stéréotypiques qui n'auraient pas vu clair, pour proposer une démonstration complètement différente. La définition devient alors une *redéfinition*.

Elisa RASCHINI, Université Paris 13 - CENEL

**Parler de son expérience de la procréation assistée :
entre identité discursive et sociale, le biais du métadiscours.**

Notre étude concerne la parole de femmes, ainsi que de (rares) hommes, qui, à partir de leur expérience directe de la procréation médicalement assistée (PMA), réagissent à certains des commentaires portés par leur entourage au sujet de la PMA et, en général, de la parentalité : face à ces commentaires, ils répliquent par des gloses spontanées donnant lieu à une analyse métalinguistique des mots d'autrui. Nous analyserons quelques-unes de ces gloses, afin d'interroger le rapport entre le sentiment linguistique concernant la PMA et la représentation sociale de la procréation. Seule une perspective discursive permet d'accéder à cette question : une étude concernant l'activité métadiscursive, donc les jugements que la communauté PMA porte sur les commentaires d'autrui, ainsi que les configurations discursives de ces gloses, permet de décrire le rapport qui se dessine entre le plan discursif et le plan des représentations sociales de la PMA.

Notre corpus est composé : a) de gloses produites dans un forum de discussion spécifiquement consacré à une activité métadiscursive : « Histoire de se détendre. Les réflexions que vous avez entendues ! » (seules des femmes écrivent ces textes) ; b) de gloses produites dans une lettre postée sur un site internet de PMA pour témoigner de l'expérience PMA : « Fred et Elle » (cette lettre est écrite par un homme). Les deux groupes se rejoignent dans la communauté de ceux qui, marqués par l'expérience PMA, tendent de ce fait à se constituer de manière explicite comme une communauté discursive solidaire et différente, voire antagoniste, de la communauté des « autres » qui ne vivent pas la PMA et qui ne savent donc pas en parler.

Un examen très synthétique des marques énonciatives et méta-énonciatives qui, dans ces gloses, introduisent les commentaires d'autrui, permet de suivre le travail de catégorisation opéré sur ces commentaires : ce sont des discours mettant en œuvre un stéréotypage de la femme (et, cela va de soi, de la procréation), jugés le plus souvent pour leur inadéquation pragmatique. Or, il faut mettre cette catégorisation issue du plan métadiscursif en relation avec une analyse interdiscursive et prédiscursive des gloses pour mieux cerner l'articulation entre le plan discursif et le plan des représentations sociales. En effet, au rapport négatif que ces gloses construisent face aux mots d'autrui, à la dévalorisation des lieux communs réfutés

au niveau métadiscursif, ne correspond pas toujours, au niveau des représentations de la procréation, une distanciation de la communauté PMA. « Les jugements de valeur des théories spontanées ne sont pas forcément en harmonie avec les pratiques discursives des locuteurs » (Paveau 2006 : 135) : une analyse des configurations interdiscursives et prédiscursives des gloses laisse émerger la trace d'un sens commun partagé par les différentes communautés discursives. En effet, s'il est vrai que les techniques de PMA mettent en place une « agression contre le sens commun », qu'elles introduisent du « désordre » dans la définition de la parentalité (M.-J. Dhavernas, 1991), il ne semble pas en aller de même pour les personnes qui en font l'expérience directe et dont les pratiques discursives finissent par témoigner des représentations dominantes du statut de la maternité. Ainsi, pour finir, il sera intéressant de poser brièvement la question de la différence entre féminin et masculin dans notre corpus de gloses PMA afin de voir comment l'identité du genre peut jouer dans le clivage qui se produit au niveau métadiscursif entre image discursive et sociale de la procréation.

Bibliographie de référence

- Amossy R., (dir.), 1999, *Image de soi dans les discours. La construction de l'éthos*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- Amossy R., 1991, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- Amossy R., Herschberg Pierrot Anne, [1997] 2005, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Armand Colin.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz J., Doury M., Reboul-Touré S., (dir.), 2003, *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Dhavernas M.-J., 1991, « Essentialisme et biologisme dans les discours sur les nouveaux modes de procréation », in M.-C. Hurtig, M. Kail, H. Rouch, (dir.), *Sexe et genre*, Paris, CNRS Éditions, p. 271-281.
- Gavarini L., 2001, *La passion de l'enfant. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXI^e siècle*, Paris. Éditions Denoël.
- Knibiehler Y., 2001, *Maternité. Affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard.
- Paveau M.-A., 2002, « Ce qui va sans dire dans les discours sur l'école. Bruyants clichés et partages silencieux », dans E. Bordas, C. Rannoux, (dir.), *Clichés et clichages. Mélanges Anne-Marie Perrin-Naffakh*, Poitiers, La Licorne, p. 155-174.
- Paveau M.-A., 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Plantin C., (dir.), 1993, *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Éditions Kimé.
- Rey-Debove J., [1978], 1997, *Le métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin.
- Signy P., (dir.), 1998, *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.

**Quand Marie-Chantal dit *merde* :
sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société**

Cette communication voudrait répondre à des questions qui se trouvent au croisement de la sociolinguistique, de la lexicologie-lexicographie et de l'épistémologie de la linguistique en France.

1. Y a-t-il un « langage bourgeois/aristocratique » ?

L'existence même d'un parler des classes dominantes est une question que la sociolinguistique française n'a jamais vraiment posée : les travaux sur le parler ou la langue ou le langage dit populaire ou ordinaire abondent (Guiraud, Gadet, Colin, François, etc.), mais ce qui pourrait s'intituler « parler des classes dominantes » ou « de la haute société » n'est pas posé comme un objet pour la sociolinguistique française. Nous essaierons de comprendre les raisons de cette dissymétrie dans le traitement linguistique des différentes « classes » sociales, en faisant appel de manière comparative à des travaux d'historiens et de sociologues sur les classes dominantes (Mension-Rigau 1994, Pinçon et Pinçon-Charlot 1997). Nous montrerons qu'il existe un corpus de textes « mondains » en France qui forment une linguistique spontanée (*folk linguistics*) des classes dominantes, à travers, entre autres, le personnage emblématique de Marie-Chantal.

2. Qui est Marie-Chantal ?

Marie-Chantal est, dans la tradition de « l'esprit français » (ensemble des discours écrits et oraux qui décrivent les manières françaises, de la table à la conduite automobile en passant par l'art de la séduction et la façon de manger les cailles), le prototype de la grande bourgeoise ou de l'aristocrate snob et fortunée, qui connaît tous les tics de langage de son groupe, les mots de passe, sésames et mots de classe divers et variés. Elle est mentionnée par les essayistes mondains du 20^e siècle (Jullian, Daninos, etc.), par les « one-woman show » comme Charlotte de Turkheim ou Sylvie Joly, mais aussi par Marina Yaguello pour l'aperture de ses voyelles.

3. Quels sont et d'où viennent les traits lexicaux qui pourraient constituer un « parler des classes dominantes » ?

Notre corpus est constitué d'un ensemble de guides de savoir-vivre, guides d'expression et essais mondains français entre 1925 et 2005, qui contiennent des appréciations, des prescriptions et des interdictions lexicales articulées sur des formulations mobilisant directement le sentiment et la perception. Les notations lexicales sont de trois ordres :

- un corps de prescriptions *vs* interdictions sur le lexique de la vie quotidienne et des rituels sociaux (*dîner pour manger, monter pour monter à cheval, être né pour posséder une particule*, etc.)
- un corps d'euphémisations *vs* intensifications concernant les caractérisations de soi et de l'autre (*maison pour château, fou de rage pour en colère, faire hurler pour déplaire*, etc.)
- les valeurs esthétiques et sociales attribuées aux anthroponymes (choix des prénoms, jugements sur les noms de famille, etc.)

4. La linguistique spontanée des marqueurs de classe peut-elle être mise en rapport avec la linguistique scientifique ?

Cette question qui relève de l'épistémologie de la linguistique pose le problème des frontières entre les savoirs dits « savants » et « populaires ». Nous essaierons de présenter cette

distinction, à travers le corpus de travaux américains en *folk linguistics* et *perceptive dialectology*, sous la forme d'un continuum plus que d'une opposition binaire, et de proposer une esquisse de programme pour l'intégration de la linguistique populaire à la linguistique scientifique.

Références bibliographiques

- Mension-Rigau É., 1994, *Aristocrates et grands bourgeois. Éducation, traditions, valeurs*, Paris, Plon.
- Niedzielski N., Preston D., 2000. *Folk Linguistics*. Berlin, New York: De Gruyter.
- Paveau M.-A., 2000, « La "richesse lexicale", entre apprentissage et acculturation », *Le Français aujourd'hui* 131, « Construire les compétences lexicales », Paris, AFEF, p. 19-30.
- Paveau M.-A., 2005, « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes ? », *Le Français aujourd'hui* 151, Paris AFEF-Armand Colin, p. 95-107.
- Paveau M.-A., 2007, « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société* 121, Paris, Éditions de la MSH, p. 93-109.
- Paveau M.-A., Rosier L., à par 2007, *Le bon français. Une passion nationale*, Paris, Vuibert.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 2005 [1997], *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, Quadrige / PUF.
- Rosier L., 2003, « Du discours rapporté à la circulation des discours : l'exemple des dictionnaires de "critique ironique" », *Estudios de lengua y literatura francesas* 14, Cadiz, Universidad de Cadiz, p. 63-81.
- Rosier L., 2004, « La circulation des discours à la lumière de "l'effacement énonciatif" : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages* 156, Paris, Larousse, p. 65-78.

Sandrine REBOUL-TOURÉ, Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle, Syled-CEDISCOR

« Doit-on dire Internet ou l'internet » : éléments pour une linguistique populaire

Les Commissions de terminologie et de néologie proposent des termes nouveaux accompagnés de leur définition dans des publications au *Journal Officiel*. La diffusion de cette terminologie favorise la variation. Par exemple, pour le vocabulaire de l'internet, des termes anglo-saxons vont coexister avec des termes officiels. Ce discours normatif, qui s'inscrit dans un cadre législatif est vivement conseillé. Il va donc y avoir des dénominations concurrentes pour un même référent.

Nous avons identifié deux lieux de discussion sur cette variation : la presse, souvent à l'occasion des parutions du *J.O.* :

Ne publions plus de blog, mais un « bloc-notes », ou un « bloc », pour faire court. Plutôt qu'un chat (prononcez tchat), engageons un « dialogue en ligne » avec nos interlocuteurs. Cessons de jargonner avec le podcasting, et avouons les téléchargements de musique sur notre baladeur numérique. Parlons donc de « diffusion pour baladeur ». Et, quand deux personnes discutent peer to peer sur le réseau Internet, disons qu'elles se trouvent « pair à pair ». Quel avenir auront ces quatre recommandations de la Délégation à la langue française qui viennent de paraître au *Journal officiel* ? Réussiront-elles à s'imposer, ou le combat est-il définitivement perdu, tant les expressions américaines sont déjà ancrées sur nos lèvres ?

Quel que soit leur succès, ces efforts de traduction ont le grand mérite de nous aider à comprendre de quoi l'on parle. L'enjeu de la traduction de tous ces mots venus d'ailleurs n'est pas dans l'illusoire pureté de la langue qu'il faudrait protéger. Il s'agit de permettre

aux Français de se repérer dans un univers linguistique de plus en plus opaque parce qu'on n'en connaît pas le sens. Savons-nous toujours que blog est l'abréviation de Web log, que podcasting est la contraction de deux mots, iPod et broadcasting ? *Le Figaro*, 5 juillet 2006.

et des sites internet qui relaient l'interrogation face à un éventuel choix :

Le Monde interactif a publié une mise au point de Cléo/Canal + (vous savez la créature virtuelle aux formes avantageuses) dans sa rubrique "Sabir cyber", le 17 mars 1999 que j'ai trouvée fort bien argumentée. Pour ceux qui veulent l'idée principale (et très simplifiée), les cyberaristocrates parisiens disent "l'internet" quand les autres rendent hommage à l'utopie qui a pu présider à l'essor de ce réseau des réseaux... En apparence, le débat semble une classique opposition entre l'usage (la version sans article) et la règle (la logique qui voudrait l'article). On peut même lui donner un accent politique : il s'agirait d'un combat entre les puristes de la langue et la cyberaristocratie, d'un côté (celui de l'article), et, de l'autre côté, le peuple, farouchement libre de dire ce qu'il veut. En fait, c'est plus compliqué qu'il n'y paraît².

Il s'élabore alors une réflexion métalinguistique dans un cadre non canonique. On peut ici parler de linguistique populaire (M.-A. Paveau, 2007). Les savoirs linguistiques spontanés des locuteurs (comme ci-dessus) montrent, entre autres, que les dénominations se répartissent dans des aires discursives différentes et selon des communautés discursives différentes.

Tout d'abord, nous chercherons à savoir si on peut identifier des lieux où se diffusent ces savoirs. Nous souhaiterions ensuite relever quelques marques formelles (C. Julia, 2001) caractéristiques de ces discours « métalinguistiques » afin de contribuer à l'analyse d'un aspect de la linguistique populaire.

Références bibliographiques

Julia C., 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Presses Sorbonne nouvelle..

Paveau, M.-A., 2007, « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société* 119 – Les normes pratiques, 93-109.

Yvonne CAZAL, Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle, Syled-RES

Une lacune qui fait parler

Mon observatoire sera constitué par deux corpus particuliers :

- a) dans les ouvrages (romans, témoignages, essais) consacrés au drame de la mort d'un enfant et à la situation nouvelle de deuil qui s'ensuit, est déplorée de manière récurrente l'absence de mot (le corpus est en français, mais la lacune est également à l'œuvre dans toutes les langues occidentales actuelles) pour dénommer « la mère/le père dont l'enfant est mort ».
 - i. Un exemple parmi beaucoup : « Il n'y a pas de mot, en français, pour dire « orphelin de fils », « orphelin de fille », nous autres orphelins avons perdu père ou mère, ou les deux, nous les perdrons, c'est dans la nature des choses, dans l'ordre du temps et des générations. Mais pour dire que son enfant est mort, que plus jamais il ne sera vivant, et que plus jamais on ne sera comme avant, lourd

² http://www.tice-hg.net/se_documenter/dire_internet.htm

qu'on est de ce scandale absolu de voir disparaître ceux qu'on invite au monde pour nous survivre, pour ces orphelins-là, il n'y a pas de mot. [...] Philippe Forest est né le 18 juin 1962, sa fille Pauline le 24 décembre 1991. C'est elle qui est morte. Pas lui. Orphelin de fille, il survit. », J. B. Harang, «Nagasaki mon amour », (CR du roman de Forest, Ph., *Sarinagara*, 2004), *Libération*, 09.09.2004.

La lacune est perçue, déplorée, le plus souvent comme une douleur supplémentaire, parfois comme le signe du caractère impensable du référent. La perception de ce manque dans le lexique suscite des réactions variées, qui met aux prises le parent endeuillé avec la langue.

- b) Un autre observatoire est constitué de ces monologues prononcés par la Vierge Marie au pied de la Croix où se trouve son fils mort, (dont l'exemple le plus connu est le *Stabat Mater*, composé au 13^{ème} siècle et mis en musique encore au 18^{ème} siècle par Pergolèse), appelés *Planctus Mariae*. Ces plaintes sont relativement nombreuses du 13^{ème} au 15^{ème} siècles, parce qu'elles constituent des morceaux particulièrement appréciés par les spectateurs des drames et mystères médiévaux qui mettent en scène toute la Passion du Christ et donc aussi la Vierge, mère d'un fils mort.

La situation discursive est donc dans l'un et l'autre observatoires la même et en ancien-français comme en français moderne, il y a lacune lexicale. Mais la grande différence est que le Moyen Age (pour dire les choses de manière vraiment trop générale et c'est plutôt ce qui serait à démontrer...) est une époque où les commentaires réflexifs sur la langue sont très rares. Je voudrais examiner cependant s'il n'existe pas d'autres traces (d'une autre nature qu'un discours déplorant explicitement le manque d'un mot) témoignant de ce que, cependant, cette lacune est perçue et que l'absence de dénomination *travaille* les discours que les poètes et dramaturges font tenir au personnage de Marie au théâtre.

Il s'agirait d'examiner les stratégies discursives suscitées par cette lacune chaque fois que le personnage de la mère entreprend de définir son nouvel état, en l'absence donc d'une dénomination en langue. Au rang de ces stratégies, on trouverait :

- l'énumération infinie de désignations (à la place de la dénomination manquante)
 - o *Jehan, que devenra la lasse, l'essartee (Passion du Palatinus, v. 1222)*
 - o *Je suis la povre deguerpie/ De mon filz, dont ie pers la vie/ Je suis la tres plus esgaree/ Que femme qui soit de mere nee (Passion Notre-Dame, v. 368-71)*
- L'innovation syntaxique par le recours à un calque (ici l'hébraïsme ou le latinisme)
 - o *Je suis la mere de douloir/ je suis la mere de tristour/ je sui la mere de dueil faire, je suis la mere de contraire (v. 17498-507).*
- La métaphore (qui pallie la lacune par le rangement dans une classe proche)
 - o *Qu'estes vous devenuz mon espous, fitz, mon pierre ? Quei ferray, vostre amy, ta file, vostre mere ? Vedve m'avetz lesse sanz confort, sans aye*
- Le jeu sur le signifiant, par exemple la paronomase *mère/amère* où le *a* fonctionne visiblement comme un préfixe privatif (abusivement au regard de la morphologie mais efficacement au plan local du discours), ou avec un autre (vrai) préfixe cette fois, *s-*, de sens privatif qui fait de l'adjectif *esmarie* (affligée, abattue) l'antonyme de *Marie*.